

RAPPORT DE GESTION

Sur les Comptes consolidés - Exercice clos le 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du **Groupe Université de Strasbourg** durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes.



1. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

➤ Contexte de crise énergétique et niveau des dépenses

Les comptes ont été clôturés dans un contexte évolutif de crise énergétique. Le niveau de dépense (frais de déplacements, frais de réception) est à la hausse mais sans avoir encore retrouvé son point culminant d'avant crise COVID.

➤ Faits caractéristiques d'importance significative relatifs à la Fondation Université de Strasbourg

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

En 2022, la Fondation avait dû comptabiliser une dépréciation des valeurs mobilières de placement de 959 654 €. En effet, plusieurs investissements de type fonds de capitalisation, sur des sous-jacents immobiliers mais également quelques placements sur d'autres supports affichaient des pertes sensibles. En 2023, ces résultats ont continué à se détériorer. De ce fait, la Fondation a pris la décision suivante : la mise en place d'une politique d'arbitrage de ses placements financiers en 2023 et a ainsi procédé à plusieurs ventes pour réinvestir ses fonds sur des supports sans risque en capital et avec un taux de rendement garanti (livret associatif, comptes à terme monétaire et fonds obligataires en €).

Les contrats conclus avec la Fondation Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie de mise à disposition de Jean Gagneux ainsi que de celui de prestations réciproques ont également pris fin en fin d'année 2023.

2. PRESENTATION DU GROUPE

Le périmètre de consolidation comprend les entités suivantes :

Sociétés	Activités	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
UNIVERSITE DE STRASBOURG 4, rue Blaise Pascal CS 90032 - F-67081 Strasbourg Cedex	Formation et recherche	Mère	100,0%	100,0%
FONDATION UNIVERSITE DE STRASBOURG 8 allée Gaspard Monge - 67000 Strasbourg SIREN : 753 826 718	Fondation afin de promouvoir les activités de recherches de l'UDS	IG	100,0%	0,0%
GIE CERBM 1, rue Laurent Fries 67404 Illkirch Cedex SIREN : 381 112 465	Recherche-développement et autres sciences physiques et naturelles	IP	33,3%	33,3%
SATT STRASBOURG 5, rue Schiller - 67000 Strasbourg SIREN : 539 210 559	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires	MEE	26,0%	26,0%

➤ Entité consolidante :

L'Université de Strasbourg est un Etablissement Public à caractère scientifique culturel et professionnel, qui réunit :

- ❖ Environ 52.000 étudiants répartis dans plusieurs centaines de parcours et filières,
- ❖ Environ 6 113 personnels dont plus de 3 470 enseignants-chercheurs et environ 2 643 personnels administratifs et techniques,
- ❖ 35 facultés, écoles ou instituts,
- ❖ 70 unités de recherche (laboratoires).

➤ Filiales intégrées :

- La **Fondation Université de Strasbourg**

La Fondation Université de Strasbourg a été créée en mai 2012 à l'initiative de l'Université de Strasbourg.

La Fondation Université de Strasbourg a pour objectif de promouvoir l'ensemble des activités de l'Université de Strasbourg en lien avec la recherche et la formation, notamment celles relatives à l'avancement de la recherche, à l'amélioration du soin et de la santé publique par la recherche et la formation, à l'innovation technologique et au développement de l'innovation pédagogique et scientifique en lien avec le monde économique.

Elle a notamment vocation à :

- ❖ Financer des projets de recherche à fort impact socio-économique ;
- ❖ Renforcer les relations avec l'entreprise et travailler en concertation avec le secteur économique et améliorer l'insertion professionnelle des étudiants ;
- ❖ Cofinancer des projets emblématiques en faveur de l'égalité des chances, de la parité et de l'égalité femme-homme, et de l'accès du plus grand nombre aux études supérieures ;

Compte tenu de la situation, la Fondation Université de Strasbourg a été incluse au sein du périmètre de consolidation en tant qu'entité ad hoc puisqu'elle en respectait les critères.

- Le **GIE CERBM** (Centre Européen de Recherche en Biologie et en Médecine) a été créée fin 1990 et est spécialisé dans le secteur d'activité de la recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles. Le GIE est détenu à 33,33 % par l'UDS. Il est intégré proportionnellement à la consolidation du Groupe Université de Strasbourg.

- La SATT Strasbourg (Conectus Alsace), créée début 2012 est spécialisée dans l'activité de location-bail de propriété intellectuelle. Compte tenu de la participation de l'Université de Strasbourg dans la SATT (26%), elle est mise en équivalence dans la consolidation du Groupe.

Enfin, les participations minoritaires (participations inférieures à 20 %) détenues dans d'autres structures ne font pas partie du périmètre de consolidation.

Date d'arrêté et durée d'exercice

Les entités du Groupe ont toutes arrêté leurs comptes sociaux en date du 31/12/2023. La durée des exercices pour les quatre entités du Groupe a été de 12 mois.

3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe Université de Strasbourg, Établissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis :

- Selon les principes comptables repris dans l'instruction ministérielle M93 du 29 avril 2002.
- En conformité avec le PCG résultant du règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999.
- Le nouveau référentiel comptable applicable à compter de 2017 en mode GBCP avec la nouvelle nomenclature applicable M9 du 20 janvier 2017.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- Évaluation des éléments inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques.

Le décret N° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique prévoit la mise en place d'une comptabilité budgétaire, distincte de la comptabilité générale, pour les personnes morales de droit public relevant de la catégorie des administrations publiques (APU) majoritairement financés par des fonds publics.

Il a pour but d'améliorer le pilotage des organismes et des finances publiques et de faciliter l'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques. Ce décret décline un cadre budgétaire proche de celui fixé par la LOLF avec, en complément de la comptabilité en droits constatés, une comptabilité budgétaire fondée sur des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des emplois limitatifs. Le calendrier d'entrée en vigueur des dispositions de la GBCP est applicable progressivement aux organismes publics à compter de 2013 et a été finalisé en 2016.

Le décret fixe notamment la date limite d'adoption du compte financier par le Conseil d'administration au dernier jour du mois de février. Cette disposition raccourcit de deux mois le délai de clôture. Il est précisé que le décret N°2017-61 du 23 janvier 2017 a reporté au 15 mars N+1 cette date limite.

Les comptes sociaux sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés. Soit en application du règlement comptable CRC 99-02 ainsi que l'instruction codificatrice n°08-017-M9 du 3 avril 2008, à l'exception des deux dérogations suivantes à ce référentiel, en conservant les règles issues du RNCEP précité, qui permettent de donner une image homogène des comptes consolidés pour le lecteur des comptes annuels de l'université :

- Résultat exceptionnel : Plus aucune opération n'est comptabilisée en résultat exceptionnel. Une comptabilisation en produits et charges d'exploitation est réalisée selon la nature de la dépense ou de la recette ;

- Corrections d'erreurs : Les corrections d'erreurs sont comptabilisées conformément à la Section 4 « Corrections d'erreurs » de la norme 14 du RNCEP précité, à savoir qu'une correction d'erreur d'un exercice antérieur ne doit pas impacter le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte et doit être imputée en report à nouveau.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été réalisé courant 2023.

Corrections d'erreurs

L'incidence globale des régularisations apportées, via des mouvements de correction d'erreur, sur le bilan d'ouverture consolidé est récapitulée dans le tableau suivant :

En K€	Bilan fin 2022	Charges à payer	Correction Dotation actif inaliénable	Correction FAE	Bilan d'ouverture 01/01/2023
Ecart d'acquisition	-				-
Immobilisations incorporelles	595				595
Immobilisations corporelles	726 027				726 027
Immobilisations financières	1 126 504				1 126 504
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 853 126	-		-	1 853 126
Stocks et en-cours	754				754
Avance et acomptes versés sur commandes	4				4
Clients et comptes rattachés	28 689				28 689
Autres créances et comptes de régularisation	145 869				145 869
Valeurs mobilières de placement	14 018				14 018
Disponibilités	201 364				201 364
TOTAL ACTIF	2 243 824	-		-	2 243 824
En K€	Bilan fin 2022	Charges à payer	Correction Dotation actif inaliénable	Correction FAE	Bilan d'ouverture 01/01/2023
Financements de l'actif par l'Etat	532 827				532 827
Financement de l'actif autres que l'Etat	125 295			- 1 778	123 517
Dotations, compléments des dotations, dons et legs	25		- 25		-
Réserves Groupe	108 092	- 4 183	25	1 778	105 712
Résultat de l'exercice	4 333				4 333
TOTAL CAPITAUX PROPRES	770 572	- 4 183	-	-	766 390
Intérêts hors groupe	8 650				8 650
Autres fonds propres					-
Provisions	19 937	4 183			24 120
Emprunts et dettes financières	1 215 717				1 215 717
Avances et acomptes reçus	125 673				125 673
Fournisseurs et comptes rattachés	14 946				14 946
Dettes fiscales et sociales	8 055				8 055
Autres dettes et comptes de régularisation	80 274				80 274
TOTAL PASSIF	2 243 824	-	-	-	2 243 824

Au sein des comptes de l'Université de Strasbourg, un ajustement sur bilan d'entrée a été comptabilisé pour prendre en compte :

- ❖ Avec la mise en place d'OHRIS, il est désormais possible d'extraire pour tout le personnel un solde de congés 2023/24 à fin décembre, auquel est appliqué un coût moyen journalier par catégorie. L'estimation étant désormais fiable, et ayant donné lieu à une correction d'erreur de 4,2 M€, suite aux recommandations des commissaires aux comptes, la provision est reclassée en charge à payer sur le poste Dettes Personnel et Organismes sociaux.

4. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

4.1. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE :

Le résultat consolidé :

L'évolution des recettes d'exploitation (chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation) du Groupe se présente comme suit (en K€):

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	Var. %
Dotation annuelle du Ministère	385 039	365 650	19 389	5%
Autres financements publics	84 937	69 221	15 716	23%
Collecte taxe d'apprentissage	814	881	-67	-8%
Droits universitaires	57 881	52 196	5 685	11%
Prestations de formation continue	9 420	8 914	506	6%
Prestations de recherche (hors intra groupe)	2 040	2 171	-131	-6%
Prestations et travaux informatiques	256	406	-150	-37%
Redevances pour concess. de brevets, licences, marques, etc.	93	346	-253	-73%
Prestations diverses	32 843	27 106	5 737	21%
Transferts de charges d'exploitation	15	17	-2	-13%
Production stockée	32	42	-10	-25%
Total en K€	573 370	526 952	46 418	9%

La hausse des recettes d'exploitation par rapport à l'exercice précédent (+ 46,4 M€) se justifie principalement par :

- Une hausse des **subventions pour charge de service public** de façon générale (+ **19,3 M€** soit + 5%).
En 2023, le Ministère de l'enseignement supérieur a alloué 385,1 M€ pour la dotation annuelle, contre 365,7 M€ en 2022. Cette dotation représente 67,2 % des ressources d'exploitation du Groupe en 2023 contre 69,4 % sur l'exercice précédent.
- Les autres financements publics ont augmenté + 15,7 M€ entre 2022 et 2023.
- Une augmentation de **5,7 M€** des **droits universitaires** (soit + 11% entre 2022 et 2023).
- Une hausse des **prestations diverses** et autres produits pour près de **5,8 M€** (+ 21%).
- Une diminution des redevances pour concess. de brevets, licences, marques, etc pour près de - **253 K€** (- 73%).
- Une hausse des prestations de **formation continue** de **506 K€** (+ 6%).

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 79,9 M€ et se répartit comme suit en contributif :

(En M €)	Fond. UDS	GIE CERBM	SATT	UDS	TOTAL
Chiffres d'affaires 2023	0,0	1,8	0,0	78,1	79,9
Evolution 2023-2022	0,0	0,2	0,0	6,1	6,3

Il représente 13,9 % des produits d'exploitation (14 % en 2022).

Les dépenses d'exploitation du Groupe s'élèvent à 612,6 M€ contre 553,9 M€ en 2022 (+ 11 %) .

Les dépenses de personnel (414,5 M€) représentent 67,7 % des dépenses d'exploitation du Groupe et 72,3% des produits d'exploitation (chiffre d'affaires inclus). En 2022, les dépenses de personnel représentaient 71,3% des dépenses d'exploitation et 75,0% des produits d'exploitation. Les dépenses de personnel progressent de 19,5 M€ sur 2022 (+ 4,9 %).

L'augmentation des dépenses de personnel explique donc 33% de la hausse des dépenses d'exploitation. L'évolution des dépenses de charges externes et des autres charges d'exploitation, qui augmentent de 34,7 M€, permet de comprendre le niveau des dépenses d'exploitation.

Le résultat d'exploitation évolue à la baisse entre 2022 et 2023 (- 9,1M€) : - 1,3 M€ au 31/12/2023, contre + 7,8 M€ au 31/12/2022.

Le résultat financier contribue négativement à l'ensemble puisque qu'il se monte à - 0,84 M€ (- 2,1 M€ en 2022). Ce résultat s'explique principalement par les charges d'intérêts sur emprunt à hauteur de -1,1 M€ ainsi que par des dépréciations de VMP pour 0,2 M€.

Les contributions des entités du Groupe au résultat net sont les suivantes:

(En M €)	Fond. UDS	GIE CERBM	SATT	UDS	TOTAL
Résultats nets 2023	0,0	-0,1	1,5	-2,1	-0,7
Evolution 2023-2022	0,0	0,0	3,0	-8,0	-5,0

Le bilan consolidé :

Au 31 décembre 2023, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 2 272,1 M€, dont 765 M€ de fonds propres part du Groupe et 8,6 M€ part des minoritaires.

(En M €)	Fond. UDS	GIE CERBM	SATT	UDS	TOTAL
Fonds propres - Part Groupe	0,0	0,0	-5,7	770,7	765,0
Fonds propres - Part Minoritaires	8,6	0,0	0,0	0,0	8,6
Total	8,6	0,0	-5,7	770,7	773,6

L'endettement de 1 212 M€ (contre 1 215 M€ en 2022) est principalement composé de la dotation en capital non consommable de l'Idex et du Plan Campus pour respectivement 750 M€ et 375 M€, et de près de 84,6 M€ d'emprunts auprès d'établissements de crédits (Caisse des Dépôts et Consignations et Banque Européenne d'Investissement).

Le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 190,9 M€ contre 216,4 M€ à fin 2022. Cette baisse (-25,5 M€) s'explique essentiellement par :

- La marge d'autofinancement de + 11,3 M€ (contre 17,9 M€ en 2022),
- L'amélioration du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité : - 3,13 M€,
- Les investissements qui ont été financés sur fonds propres à hauteur de - 18,7 M€,
- Des émissions / remboursements d'emprunts : - 3,7 M€.

(En M €)	Fond. UDS	GIE CERBM	SATT	UDS	TOTAL
Trésorerie	15,2	2,8	0,0	172,9	190,9

4.2. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au compte financier 2023, les contrats de recherche actifs représentent un montant contractuel de 163,7 M€ qui se détaille en :

- 51,7 M€ (31,6 %) de contrats financés par l'ANR,
- 49,0 M€ (29,9 %) de contrats européens,
- 35,5 M€ (21,6 %) de contrats PIA3 (EUR et autres),
- 23,9 M€ (14,6 %) de contrats financés par divers bailleurs nationaux,
- 3,7 M€ (2,3 %) de contrats financés par des partenaires de l>IDEX (Equipex notamment).

Par rapport au dernier budget actualisé, ce sont 52 nouveaux contrats qui ont été ouverts pour un montant contractuel global de 12,9 M€ :

- 21 contrats financés par l'ANR pour un montant de 2,1 M€,
- 15 contrats européens pour un montant de 8,3 M€,
- 4 contrats financés par le PIA3 pour un montant de 1,5 M€,
- 12 contrats financés par divers bailleurs nationaux pour un montant de 1 M€.

Le total de 163,7 M€ de contrats de recherche représente le cumul des contrats contractualisés qui sont ouverts annuellement. Ainsi, en 2023, ce sont 135 nouveaux contrats de recherche, représentant 33,1 M€, qui ont été attribués à l'Université, contre 27,9 M€ en 2022, soit 5,2 M€ de plus et une augmentation de 2 contrats.

5. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

6. PRESENTATION DETAILLEE DES COMPTES CONSOLIDES ET RESULTATS SOUMIS AU VOTE

Les comptes ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 79 929 K€, contre 73 629 €K en 2022, soit une hausse de 8,56%. Ce chiffre d'affaires est constitué principalement des ventes de prestations par l'UDS pour 78 081 K€ (principalement lié aux droits scolaires et universitaires, recherches, formations) et par le GIE CERBM pour 1 819 K€ (activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses), après neutralisation des refacturations intragroupes.

Les autres produits d'exploitation pour 493 441 K€, contre 453 324 K€ (+ 8,8%) sont principalement constitués de :

- La subvention pour charges de service public attribuée par le Ministère pour 385 039 K€,
- Les financements publics accordés par les collectivités locales et des organismes de gestion de programmes de recherche s'élèvent à 84 937 K€,
- Les prestations diverses pour 22 511 K€.

Les autres produits recouvrent également le produit de collecte de la taxe d'apprentissage pour 814 K€ (881 K€ en 2022).

Les achats consommés, soit - 61 K€, concernent principalement des frais accessoires d'achat.

Les principaux postes des charges externes pour - 91 690 K€ (contre - 67 820 K€ en 2022), sont principalement constitués des postes de charges suivants :

- Achats non stockés de matières et fournitures pour -40 563 K€ (-21 702 K€ en 2022),
- Location et charges locatives pour -2 426 K€ (-2 520 K€ en 2022),
- Maintenance et entretien immobilier pour -11 387 K€ (-10 147 K€ en 2022),
- Ouvrages et documentation majoritairement gérés par la bibliothèque universitaire pour - 3 503 K€ (-3 626 K€ en 2022),
- Frais de colloque -1 023 K€ (-1 089 K€ en 2022),
- Personnel mis à disposition pour -2 981 K€ (-2 741 K€ en 2022),
- Honoraires et rémunération d'intermédiaires pour -1 375 K€ (- 1 445 K€ en 2022),
- Frais de publicité pour -2 474 K€ (-2 826 K€ en 2022),
- Frais de missions et déplacements -9 251 K€ (-8 768 K€ en 2022),
- Prestations diverses externes dont les contrats de nettoyage et de gardiennage pour -11 109 K€ (-10 077 K€ en 2022).

Les effectifs et charges de personnel :

Les effectifs de l'UDS représentent 5 845 postes, ceux de la Fondation UDS 6 postes, et 98 postes pour le GIE CERBM.

Les effectifs de la SATT ont été mis à zéro du fait que la SATT est intégrée en mise en équivalence.

Le total des effectifs au niveau du Groupe se monte donc à 5 949 postes.

en K€	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Rémunérations du personnel	-255 745	-242 203	-13 542
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-156 679	-150 854	-5 825
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-2 116	-1 989	-127
Total Charges de personnel	-414 540	-395 046	-19 494

Le montant des impôts et taxes s'élève à -6 891 K€ contre -6 526 K€ sur l'exercice précédent et concerne principalement des taxes se rapportant aux salaires.

Les dotations nettes d'exploitation s'élèvent à -12 089 K€ (-11 309 K€ en 2022) et concernent principalement :

- Les amortissements d'immobilisations pour -49 458 K€ (-45 173 K€ en 2022),
- Les provisions pour risques et charges pour 226 K€ (-816 K€ en 2022),
- La reprise annuelle de dotation initiale sur le patrimoine immobilier mis à la disposition de l'université (d'un montant équivalent aux amortissements de l'année) pour + 37 946 K€ contre + 34 756 K€ en 2022.

Le montant des autres charges d'exploitation s'élève à -49 393 K€ contre (-38 559 K€ en 2022). Elles sont composées principalement des redevances sur brevets et des reversements aux partenaires sur conventions.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 1 296 K€ contre + 7 775 K€ en 2022.

Le résultat financier s'élève à - 840 K€ (cf. *supra*) en 2023 (-2 057 K€ en 2022).

Quant au résultat courant avant impôts, après prise en compte du résultat financier, il s'établit à - 2 136 K€ contre + 5 718 K€ sur l'exercice précédent.

Après prise en compte de la quote-part de résultat sur sociétés mises en équivalence (SATT) ainsi que les intérêts minoritaires, le résultat net (part du groupe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un déficit (part du Groupe) de - 656 K€ contre un bénéfice de + 4 333 K€ en 2022 (- 115,2%).

Vous êtes invités, après la lecture du rapport présenté par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions soumises à votre vote.